Ville de Trébeurden	Lotissement "Kergam"	Lot 14

Note à l'intention des architectes,maîtres d'oeuvre pour l'établissement des permis de construire.

Caractéristiques techniques :

Tout déplacement de boitiers. de citerneaux. de lampadaires. etc.sera à la charge de l'acquéreur ainsi que toutes modifications de branchements en altimétrie et planimétrie (l'ensemble des branchements ayant été placé â la cote du terrain naturel), après accord écrit préalable de l'aménageur.
Les modifications des accès sont interdites.

Altimétrie
Cote entrée de lot projet en limite de l'espace public (à l'axe) :
Cote minimum de plateforme imposée :
Cote fil d'eau EU projet :
Cote fil d'eau EP projet :

- Les cotes sont des cotes projet et à ce titre,non contractuelles. Elles doivent être contrôlées par les entreprises.
- Gestion des Eaux Pluviales : Une attention particulière devra être apportée â la gestion des eaux pluviales qui devra être conforme au dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau de l'opération (descente de gouttière, ouvrage de stockage et infiltration).

Implantation

- Les pentes des enclaves privatives devront être adaptées à la pente générale du terrain. Implantation de la construction obligatoire par le géomètre agréé de l'opération.
- Toute modification devra faire l'objet d'un accord préalable écrit de l'architecte - conseil.

Divers

- La puissance électrique par habitation sera d'un maximum de 12 KVA.

Urbanisme

Les constructions et l'aménagement du lot respecteront les dispositions du document d'urbanisme (PLUi) applicable au secteur correspondant à l'opération, le règlement littéral du lotissement (PA10), le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, ainsi que le présent plan de vente. Tout acquéreur est tenu, avant de déposer la demande de permis de construire concernant la construction qu'il souhaite édifier sur le terrain qu'il a acquis, de soumettre son projet à l'agrément de l'architecte-urbaniste conseil de l'opération, ainsi qu'à l'architecte des bâtiments de France. Les constructions doivent être implantées dans le polygone de constructibilité.

Quarta

Rappel

Faire un état des lieux avant le commencement des travaux.
Aucun recours ne pourra être engagé contre l'auteur de cette fiche.

VILLE DE TREBEURDEN

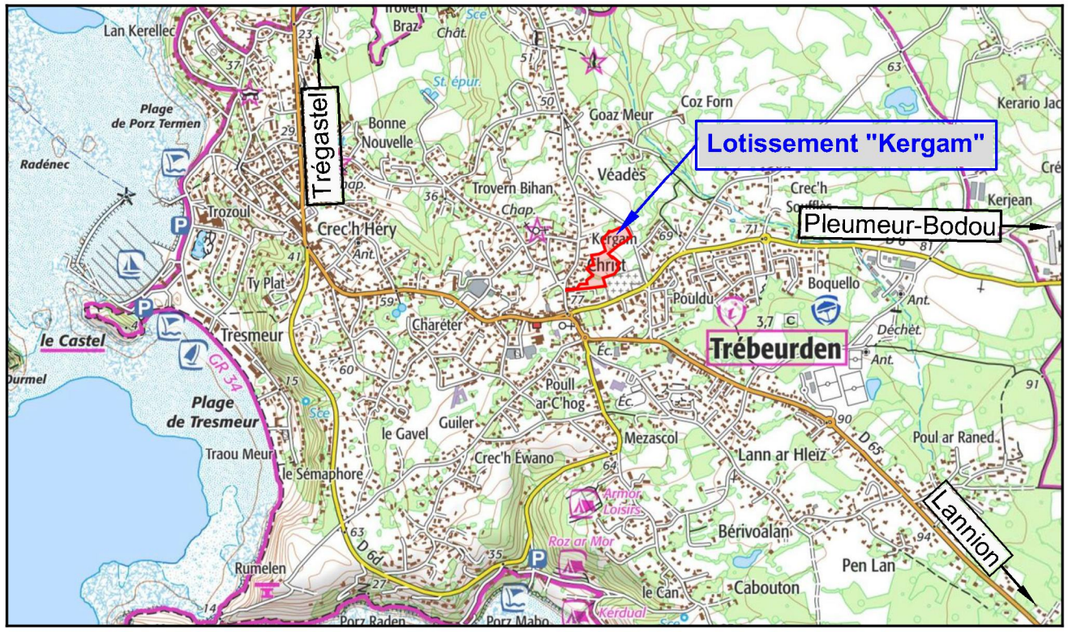
Lotissement "Kergam"

PLAN DE VENTE

GROUPE LAUNAY
28 RUE DU CHÊNE GERMAIN
35510 CESSON SEVIGNE

LOT 14

Quarta



Date d'édition du plan de vente :

GROUPE LAUNAY 28 RUE DU CHÊNE GERMAIN, 35510 CESSON SEVIGNE	*TEL : 02 99 35 03 30*	*MAITRE D' OUVRAGE*
SITADIN 17 RUE DE VIARMES, 35000 RENNES	*TEL : 02 99 65 06 14*	*ARCHITECTE COORDINATEUR*
QUARTA 123 RUE DU TEMPLE DE BLOSNE, 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE	*TEL : 02 99 30 12 12* contact@quarta.fr	*MAITRE D'OEUVRE*
QUARTA 34 RUE SAINT-MARC, 22300 LANNION	*Tél. 02 96 48 00 09* lannion@quarta.fr	*GEOMETRES EXPERTS*

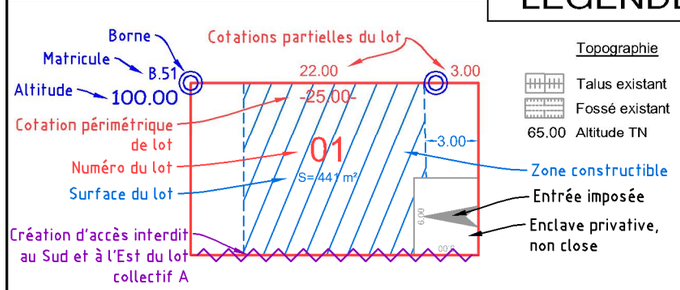
PLAN D' ENSEMBLE FIGURATIF

Ville de Trébeurden

Lotissement "Kergam"



LEGENDE



Topographie
- Talus existant
- Fossé existant
- 65.00 Altitude TN

Végétation
- Espaces verts et talus plantés
- Noues avec batardeaux+Massifs
- Haie bocagère existante
- Haie bocagère + talus à la charge de l'aménageur (lots 4,5 et 6)

Voirie
- Parking public en pavés joints gazon (revêtement semi-perméable)
- Voirie enrobée
- Terre Pierre
- Point de répurgation
- Demi-sphère (passage exclusif pompiers/répurgation)
- Accès pour urbanisation future éventuelle
- Sens de circulation

Réseaux (PROJET)
- Branchement EU
- Tampon EU
- Surverse EP des lots sur l'espace public
- Grille EP
- Branchement AEP
- Poteau incendie
- Citerneau téléphone
- Coffret simple EDF
- Candélabre

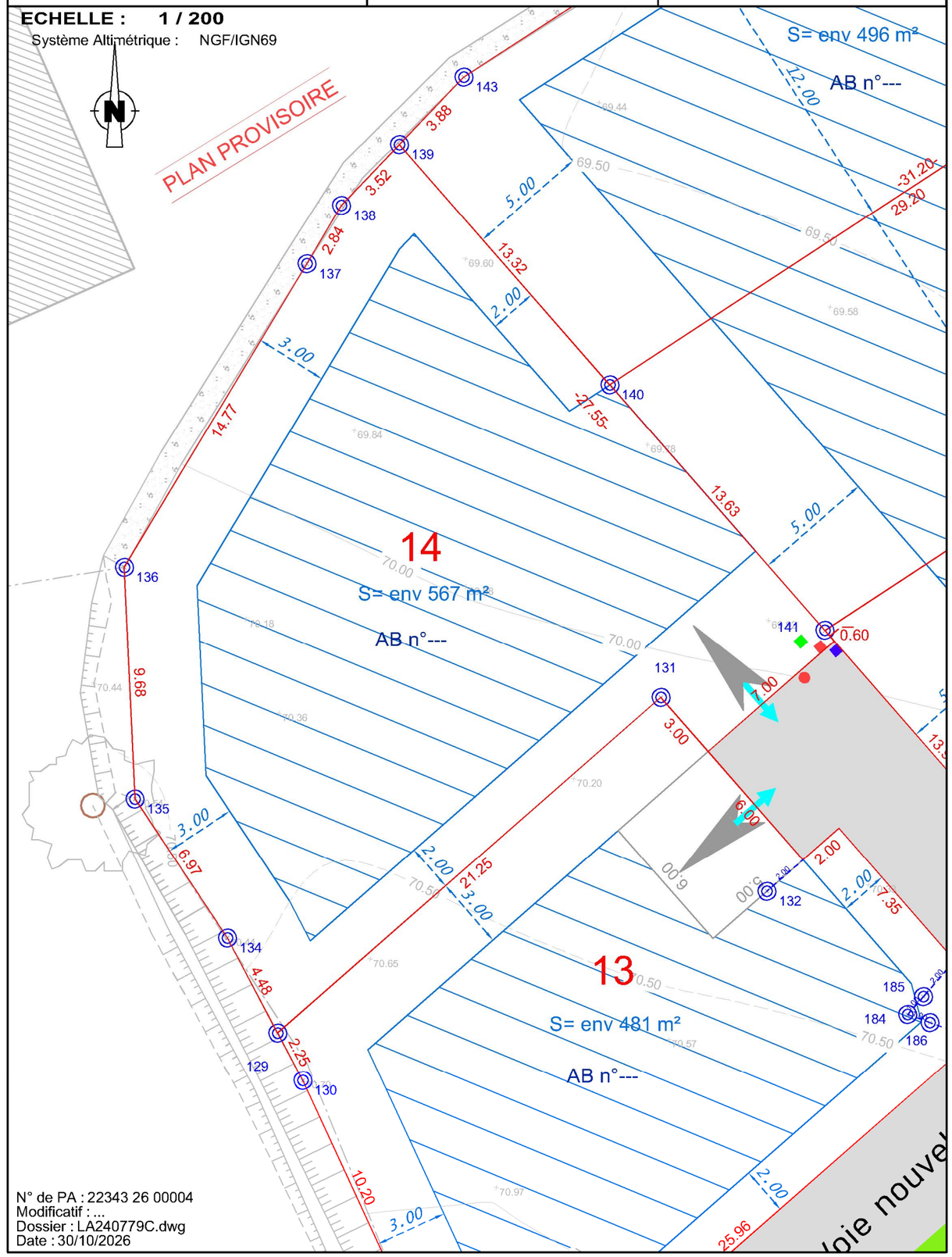
Nota : Il est impératif de s'appuyer sur le nivellement fourni par le Géomètre suite au bornage du lot.
La position des branchements est définie d'après le plan du Permis d'Aménager établi par le Cabinet Quarta.
Ce positionnement est approximatif(non contractuel),il peut être modifié en fonction des impératifs des travaux de viabilisation .

Ville de Trébeurden
Rue Jean-Pierre Pinot
Lotissement "Kergam"

LOT 14

SUPERFICIE env 567 m²
Surface de Plancher : 200 m²
Section cadastrale : AB
Parcelle ---

ECHELLE : 1 / 200
Système Altimétrique : NGF/IGN69



N° de PA : 22343 26 00004
Modificatif : ...
Dossier : LA240779C.dwg
Date : 30/10/2026